

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(Secrétariat de l'ICCAT)

ISSF

L'*International Seafood Sustainability Foundation* (ISSF) continue à fournir au Secrétariat des données détaillées de capture (par sortie de navire, espèce et catégorie de taille commerciale) pour tous les achats réalisés par les sociétés participant à l'ISSF. Ceux-ci correspondent aux déchargements de prises de thonidés tropicaux de l'Atlantique (thon obèse, albacore, listao) et de germon dans des usines de mise en conserve dans le monde entier. Cette information a été utilisée antérieurement par les scientifiques du SCRS pour compléter et améliorer les statistiques ghanéennes de tâche II.

CITES

En 2016, ICCAT et CITES ont collaboré afin de réaliser un cours de formation destiné aux agents de terrain, aux scientifiques et aux gestionnaires de données de la région de l'Afrique de l'Ouest (en anglais, en français et en espagnol simultanément). Plusieurs pays de cette région ont été identifiés comme pays prioritaires à une assistance dans le cadre du projet UE-CITES en matière de mise en œuvre de nouvelles inscriptions à la CITES des requins et des raies. À l'origine, ces ateliers devaient avoir lieu en Côte d'Ivoire en avril 2016, mais en raison de circonstances échappant au contrôle du Secrétariat, le cours a été tenu à Madrid du 12 au 15 septembre 2016. La formation a couvert des domaines tels que l'identification des espèces, dont la délivrance de cartes d'identification, les techniques d'échantillonnage biologique et des pêcheries, les exigences en matière de déclaration des données et la mise en œuvre des inscriptions des requins à l'Annexe II de la CITES. Malheureusement, en raison du changement du lieu de tenue de la formation, le cours s'est avéré être plus cher que ce qui avait été budgétisé et des activités supplémentaires, telles que la collecte de données biologiques et de capture couvertes par ces fonds, n'ont pas pu être réalisées. Le cours a réuni 36 participants originaires de 12 pays de la région de l'Afrique de l'Ouest. Il faut espérer que cette formation améliorera la qualité des données recueillies dans la région, ce qui se traduira par une augmentation significative de la capacité des États membres à réaliser des NDF. Ce processus n'est pas possible à l'heure actuelle avec les informations disponibles. Cela améliorera également les données dont dispose l'ICCAT à des fins d'évaluation et de gestion des stocks de requins dans la région par le biais de l'analyse des données par le groupe d'espèces sur les requins de l'ICCAT.

CIEM

Sur la base de l'expérience fructueuse entre l'ICCAT et le CIEM ces dernières années en ce qui concerne la collaboration scientifique, les deux organisations souhaitent renforcer cette coopération et explorer de nouvelles initiatives. Des discussions ont été lancées entre les Secrétariats. Des discussions ont été lancées entre les Secrétariats. Il a donc été convenu qu'il serait opportun et souhaitable d'intensifier la collaboration entre l'ICCAT (SCRS) et le CIEM, plus particulièrement dans les domaines ayant trait aux prises accessoires et aux requins, par le biais du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires et du groupe d'espèces sur les requins. Plus particulièrement, il serait opportun de maintenir la participation des experts scientifiques du CIEM aux évaluations des stocks de requins de l'ICCAT, et inversement. Le Secrétariat a participé à la réunion du groupe de travail sur les requins du CIEM de 2016 (WKSHARKS Lisbonne -Portugal, 19-21 janvier 2016) et a fourni un résumé des données de l'ICCAT sur les élamobranches incluant des informations sur les prises, l'effort de pêche, la taille et le marquage. L'accent a également été mis sur les principaux travaux réalisés par le groupe d'espèces sur les requins de l'ICCAT ces dernières années ainsi que sur un résumé des mesures de gestion adoptées par la Commission concernant ces espèces. En outre, des discussions ont été tenues avec le CIEM en 2015 en ce qui concerne la poursuite du développement des méthodes d'évaluation des stocks, comme suite à l'initiative stratégique sur les méthodes d'évaluation des stocks (SISAM) qui a été couronnée d'un franc succès, en organisant des réunions conjointes des groupes de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks interrégionales à partir de 2016. Finalement, il a été proposé que, suite aux cours de formation conjoints entre l'ICCAT/le CIEM qui ont été tenus par le passé, l'ICCAT pourrait continuer à travailler avec le CIEM dans des domaines relatifs au renforcement de la capacité.

GEF - PROJET THONIER ABNJ DES OCÉANS COMMUNS

Comme le GEF-Projet thonier ABNJ des océans commun a rejeté la demande d'aide financière pour le eBCD présentée par l'ICCAT, la coopération avec le programme a été soulevée à la réunion de la Commission de 2015. Il a été décidé de poursuivre la coopération avec le programme sous réserve que l'ICCAT en retire des avantages. Le Secrétariat de l'ICCAT a discuté avec l'équipe de gestion du projet ABNJ la possibilité de coopérer dans les domaines suivants :

- Étude de faisabilité du développement d'un système de soumission et de validation de données, incluant la mise au point d'une application de démonstration/version fonctionnelle.
- DCP - une réunion conjointe du groupe de travail sur les DCP des ORGP thonières fait l'objet de discussion et sa tenue est prévue dans un proche avenir.
- Mise en œuvre de l'approche écosystémique à la gestion des pêcheries. Le Secrétariat (ainsi que les scientifiques des CPC) participeront à une première réunion sur l'EAF qui aura lieu à la FAO à Rome en décembre.
- Organisation du groupe de travail MSE-ORGP thonières et activités de suivi. Une réunion physique à tenir en novembre 2016 au Secrétariat de l'ICCAT à Madrid et l'assistance couvrant les voyages sera assurée par l'ABNJ.

Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP)

En 2016, l'ICCAT a signé des directives en vue de la coopération avec l'ACAP. Cette coopération est un accord non contraignant qui couvre des questions, telles que la participation en qualité d'observateurs aux réunions de chaque organisation, ainsi que la consultation, la coopération et la collaboration sur des questions d'intérêt commun.

Consortium destiné à la gestion et la conservation des istiophoridés (« CBMC », selon les sigles anglais)

En janvier 2016, le Secrétariat a reçu une lettre d'intention (**Appendice 1**) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture en ce qui concerne l'établissement et le fonctionnement du Consortium destiné à la gestion et la conservation des istiophoridés. Le Secrétariat a été prié de signer la lettre d'intention pour le compte de l'ICCAT. Il a été expliqué aux promoteurs de cette initiative que cette lettre doit être examinée lors de la 20e réunion extraordinaire de la Commission de l'ICCAT. Le Secrétariat y apportera ensuite une réponse en fonction de la décision prise par la Commission.